



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2023
PV N. 6

PRESIDENT: M. Marc GIRAUD.

PRESENTS: M. Frédéric TALABOT – M. Marc LATOUR.

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

DEPARTEMENTAL 3

- **MATCH N. 26207130, FC St Brice sur Vienne 2 contre US Feuillardiers 1 départemental 3 Poule D**

La journée 6 du 29 octobre 2023, avancée au 1^{er} octobre est reportée ultérieurement. « du fait du match du challenge des réserves St Brice s/ Vienne 2 contre l'Ent. Bellac./Berneuil/St Junien les combes 2 déjà prévue le 1^{er} octobre ».

DEPARTEMENTAL 4

- **MATCH N. 26266518 US VEYRAC 2 / CONDAT SUR VIENNE USA 2 D4 POULE D DU 8 OCTOBRE 2023**

Suite à la demande du club de Veyrac US 2, le match n° 26266518, Départemental 4 Poule D, Veyrac US 2 contre Condat s/Vienne USA 2 aura lieu le dimanche 08 Octobre 2023 à 15h00.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DEPARTEMENTAL 5

- **MATCH N. 26333613 US VEYRAC 3 / ST SORNIN LEULAC D5 POULE A DU 8 OCTOBRE 2023**

Suite à la demande du club de Veyrac US 3,
Le match précité aura lieu le **dimanche 08 Octobre 2023 à 13h00.**

- **MATCH N. 51228.1 ES NOUIC/MEZIERES / AS FOLLES 2 D5 POULE A DU 24/9/2023**
Suite au mail du club de l'AS FOLLES avisant de son forfait de son équipe 2 contre ET. S. Nouic Mézières.

La commission,

- Prend note du forfait de l'AS FOLLES 2
- Enregistre le résultat suivant :

ES NOUIC/MEZIERES : 3 (3 points) AS FOLLES 2 : 0 (-1 point)

Le club de l'AS Folles sera débité de la somme de 75 € pour son 2^{ème} forfait.

CHALLENGE DES RESERVES :

MATCH N.27086121, Limoges A. Franco Portugaise 2 contre Feytiat CS 3 CHALLENGE DES RESERVES du 17 Septembre 2023.

FMI hors délai,

Le club de Limoges A. Franco Portugaise sera débité de la somme de 21 €.

MATCH N. 52993.1 LA GENEYTOUSE 2 / LA JONCHERE/ST MAURICE 2 CHALLENGE DES RESERVES POULE M du 05 novembre 2023

Ce match est avancé au **dimanche 1^{er} octobre à 13h00.**



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DIVERS

- Courrier de la mairie d'AIXE sur Vienne nous informant de la levée partielle d'interdiction d'utilisations des terrains de sports.

A compter du 21 septembre, seules les rencontres sportives seront autorisées sur les terrains enherbés.

Le Président

Marc GIRAUD

Le Secrétaire de séance,

Frédéric TALABOT

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président